



- ▶ Retour sur les derniers mois
- ▶ Le mot de la Direction Générale
- ▶ Où en sommes-nous ?
- ▶ Les prochaines étapes

Lettre d'information n°1

Septembre 2019

Chers clients, Chers lecteurs,

Cette lettre d'information a été créée pour vous tenir informés, chaque mois, de l'évolution de la société ainsi que de l'avancée des travaux de modernisation du site Inertam.

Retour sur les derniers mois

En redressement judiciaire depuis le mois de janvier, le groupe a vu son activité reprise par un nouvel actionnaire de référence, Zigi Capital. Le Tribunal de Commerce de Mont-de-Marsan a validé le 2 août dernier le schéma proposé, et une nouvelle gouvernance a été rapidement mise en place.

Sous la présidence de Jérôme Garnache, d'un conseil d'administration renouvelé et renforcé par l'arrivée d'Olivier Pla en qualité de Directeur Général Adjoint, le groupe a immédiatement mis en place une série de mesures afin d'assurer la reprise au plus vite des productions des usines.

L'usine Inertam, arrêtée depuis le 4 mai, va notamment faire l'objet d'un plan de réinvestissement très significatif, dont les objectifs sont d'améliorer la disponibilité de l'usine et d'augmenter sa capacité de traitement.

La reprise des livraisons de déchets d'amiante devra cependant attendre le redémarrage des productions et la réduction du stock présent sur le site.



Jérôme Garnache-Creullot
Président Directeur Général



Olivier Pla
Directeur Général Adjoint

Le mot de la Direction Générale

« Le groupe Europlasma, dont les technologies permettent de rendre de nombreux services dans le traitement des déchets dangereux et plus généralement dans le domaine de la dépollution, entame une nouvelle phase de son développement.

Le plan de financement mis en œuvre avec la reprise de l'activité nous permet d'envisager l'avenir avec sérénité et de pouvoir mettre en place les éléments robustes et nécessaires à nos ambitions de développement national et international.

La reprise de la production d'Inertam, et des livraisons associées, est au cœur de notre nouvelle stratégie. La période de procédure collective traversée par le groupe a pu générer des situations difficiles dans la gestion des livraisons passées, que nous nous efforçons de régler au plus vite. Les équipes du groupe sont mobilisées et sont prêtes à répondre à vos éventuelles questions, les projets sont lancés, et les premiers résultats permettent d'entrevoir un redémarrage dès le premier semestre 2020.

Cette lettre vous permettra, tous les mois, de suivre nos avancées et de partager nos développements. Merci à vous tous, chers clients et chers lecteurs, de votre compréhension et de votre soutien. Avec vous, nous construirons un monde meilleur, sans amiante. »

Où en sommes-nous ?

Des groupes de travail et des projets ont été lancés sur différents thèmes:

- ▶ La reconfiguration de l'outil industriel
- ▶ La gestion du stock et le suivi commercial
- ▶ L'empreinte environnementale
- ▶ La sécurité, la sûreté
- ▶ Les méthodes de travail

Les compétences de tout le personnel du groupe sont mises à contribution, dans un objectif commun : reprendre la production – et les livraisons – au plus tôt.



Les prochaines étapes

Les études d'ingénierie progressent rapidement, et les spécifications des nouveaux équipements à mettre en place dans la zone de préparation des charges du four de vitrification devraient être disponibles d'ici un mois. Les consultations avec les fournisseurs sont entamées, les discussions sur les délais de livraison vont pouvoir commencer sur la base de ces spécifications.

L'optimisation de nos rejets fait également l'objet d'une étude spécifique, qui suit le même planning.

La vie du site

Réaménagement de la zone de stockage

Le réaménagement des zones de stockage de déchets amiantés est en cours. Aujourd'hui stockés en conteneurs, box et sous chapiteaux, il est envisagé de les entreposer hors sol, dans des hangars équipés de panneaux photovoltaïques.

Nettoyage du site

Un gros chantier de débroussaillage a été réalisé début août par une société locale spécialisée dans le domaine. Près de 3 hectares de terrain ont été nettoyés afin de limiter le risque d'incendie.

Pour maintenir ces parcelles propres, une solution écologique et économique est envisagée avec la mise en place d'un éco-pâturage.

